

**Compte rendu de la réunion du Conseil municipal**  
**de la Commune de LOURNAND du 8 juin 2023**  
**(Convocation du 2 juin 2023)**

**Présents :** MAURICE Jean-Pierre, GILLET Michel, LEGER Cyrille, DUPLESSIS Jacques, MAURIN Florent, ABITBOL Hector, TRAMARD Camille, CHOCAT PAYET Laëtitia.

**Absents :** PAILLART Julien (pouvoir à MAURIN Florent), DUMONTOY Marjorie (pouvoir à DUPLESSIS Jacques)

**Secrétaire de séance :** LEGER Cyrille

La séance est ouverte à 19 heures 30.

**1) Approbation du compte rendu de la séance du 24 Avril 2023.**

Le compte rendu de la séance du 24 avril 2023 est lu et approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

**2) Calendrier municipal sur la période estivale.**

16 Juin : fête de la musique, pilotée cette année par l'association Castrum Lordo.

La mairie sera fermée du 8 au 18 août inclus.

**3) Opération de concertation**

Suite à la présentation de l'association de la Chahutte, retenue pour nous accompagner dans la démarche de grandes concertations, l'organisation et le calendrier ont été reprecisé avec un grand rendez-vous le samedi 24 juin à 17h00 en salle communale, suivi d'un vin d'honneur.

Quatre dates également dans les hameaux :

- 27 juin : avec les habitants des hameaux de la Chaume et Sous-Lourdon.
- 28 juin : avec les habitants des hameaux de Chevagny, les Pendaines, Saint-Claude, et les Cras.
- 3 juillet : avec les habitants des hameaux du Bourg et de Panilly.
- 4 juillet : avec les habitants des hameaux de Collonges et En Benetin

**4) Point sécurité traversée des hameaux préparation étape 2**

Le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil qu'une signalétique a été mise en place sur la commune il y a quelques mois et notamment les zones 30km/h.

Cependant, s'il y a du mieux globalement, il s'avère que cette réglementation n'est pas respectée par certains habitants. Il conviendra donc de prendre des mesures, notamment à la rentrée :

- Courrier de sensibilisation aux parents d'élèves.
- Opération « barrières vauban » sur la chaussée avec information et sensibilisation des usagers, éventuellement contrôle de gendarmerie.
- Poursuite du chantier signalétique à définir lors d'un prochain conseil.

**5) Rachat par l'employé communal du broyeur**

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil qu'il avait précédemment été décidé l'acquisition d'un broyeur avec la commune de Massilly. L'investissement représentant la somme de 6500€ par commune.

Lors de la négociation avec l'entreprise, une proposition de rachat avait été faite à hauteur de 1200 euros. Notre employé communal, Mr Gilles Blanchard, intéressé par l'ancien broyeur s'est proposé de se substituer à l'entreprise et donc de proposer le rachat du broyeur en l'état pour la même somme de 1200 €, soit 600€ par commune.

Dès lors que cela ne changeait rien au résultat final de l'opération, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité des présents et représentés** le rachat du broyeur par l'employé communal de Lournand pour pièces en l'état.

Laëtitia CHOCAT PAYET quitte la séance à 20h40

#### 6) Gestion des accotements des routes communales et politique vis-à-vis de la biodiversité.

Les accotements ont été faits par le Département. Cependant, certains administrés ont procédé au fauchage sur certaines zones stratégiques de croisement où la visibilité était gênée, posant ainsi une problématique de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Gilles Blanchard', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE LOURNAND' at the top and '17250' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above it.